

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE BOT-MAKAK

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

BOT-MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLIC PROCUREMENT

COMMUNIQUE

N° 4 /C/C-BOT-MAKAK/SG/SIGAM DU 6 FEV 2026 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES N° 003/ DCE/C-BOT-MAKAK/SG/STADL/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 00389-26 DU 14 JANVIER 2026 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE (LOT N° 02)

(FINANCEMENT : BIP-MINEE, EXERCICE 2026)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :

PAR DECISION MUNICIPALE N° 10 /DM/C-BOT-MAKAK/SG DU 6 FEV 2026, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation des prestations de :

Désignation du projet	Entreprise	Montant (TTC) FCFA	Financement	Délai d'exécution
Travaux d'électrification rurale dans certaines localités de la Commune de Bot-Makak, (lot N° 02 : Renforcement de la ligne électrique MT monophasé EKOANGOMBE SUD - HEGBA en poteaux bétons)	MARTEAU SERVICES SARL BP : 33 192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	39 999 999	BIP-MINEE	Quatre (04) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement du Marché y afférent.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

Fait à BOT MAKAK, le 6 FEV 2026
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- ARMP-CENTRE POUR PUBLICATION ;
- DD / MINMAP / NK ;
- DD / MINEE / NK ;
- SG / CBM ;
- CHEF - STADL (Chef Service Marché) / CBM ;
- ENTREPRISE ;
- DOSSIER ;
- AFFICHAGE.

(Signature)
Le Maire
Jean Pascal
Maîtrise en Sciences de Gestion
et Comptabilité